son étable ; le bœuf refusa de marcher. Il fallut, pour y parvenir, lier sa longe derrière un charriot attelé de deux chevaux.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Achille Delcoisne, 25 ans, graisseur au peignage Holden, demeurant à Croix, s'est blessé à la main droite en nettoyant une cave.

Un journalier, J.-B. Ysebaert, 38 ans, occupé au même établissement et demeurant également à Croix, est tombé en conduisant une balle de laine sur une brouette. Il a reçu des contusions dans le dos. Les blessés devront prendre huit jours de repos.

LA MARAUDE. — Plainte a été déposée par M. J.-B. Delvoye, 52 ans, jardinier, à l'Allumette, contre Achille Teirlynck, 16 ans, sans profession, demeurant à Tourcoing, rue de Mouvaux, chez Delacenserie, 4.

WASQUEHAL

LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs qui ont fait reconnaître leur droit à la prime accordée par l'Etat sont MM. Picavet-Franchomme, 44 a. 30 c.; Ameye Desruelles, 46 a. 20 c.; Delesalle frères, 2 h. 21 a. 50 c.; Desplanques, 35 a. 44 c. Au total : 3 h. 47 a. 44 c.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La Commission du Bureau de bienfaisance informe les familles inscrites qu'une distribution extraordinaire de pain sera faite jeudi matin à dix heures, à l'occasion des obsèques de M. J.-B. Cocheteux, et par les soins de MM. Delourme et Montaigne.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la fabrique de MM. Betremieux Aîné et fils, demeurant à Lys, rue de Leers, est tombé de son métier et s'est fait une contusion à la cuisse. M. le docteur Parmentier a prescrit au blessé six jours de repos.

HEM

LA CULTURE DU LIN. — Voici les noms des cultivateurs producteurs de lin pour la commune d'Hem : MM. Ch. Nutte, 88 ares 60 à la Vallée ; H. Picavet, 94 a. au Trie ; E. Desbonnets, 1 h. 85 a. à la Layance ; H. Pollet-Jonville, 1 h. 17 à la ferme Delannoy ; D. Delporte, 69 a. au Trie.

FOREST

LES PROCESSIONS DE LA FETE-DIEU. — Dimanche aura lieu la procession de la Fête-Dieu après la grand'messe. Elle suivra l'itinéraire suivant : chemin des Roloirs, reposoir à l'école Sainte-Marie ; campagne Wattine, reposoir, grande route. La Fanfare municipale, la chorale, les pompiers, les archers, les arbalétriers et les sociétés de secours mutuels y assisteront.

SAILLY

FUNERAILLES. — Mercredi matin, à neuf heures, ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Baptiste Bossut, membre de plusieurs sociétés de la commune. La fanfare « La Renaissance » s'est fait entendre pendant la cérémonie funèbre. Les sociétés de secours mutuels, de boule et de piquet, dont le défunt était membre, y assistaient. Le cercueil était porté par les voisins. Dans l'assistance nous avons remarqué M. F. Dufermont, maire ; J. Deledalle, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la commune.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Spécialité d'**AFFICHES, Prospectus** à bon marché **programmes, Invitations, Convocations.**

Œufs frais, 13, rue du Bois.

L'ÉTOILE POLAIRE
une création de la **Savonnerie Française Hygiénique P. Tranoy et Cie**, est le meilleur des savons de toilette. Le demander partout. 78513

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de **MOREL-GOYEZ**, 29 et 27, *rue Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 29, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 7822

WATTRELOS

LA DUCASSE DE JUIN. — C'est le dimanche 23 qu'a lieu la ducasse et non le 16, comme l'ont annoncé plusieurs journaux et almanachs de la région.

RENAISSANCE CHORALE. — Répétition générale le vendredi, 7 juin, à huit heures et demie du soir, au local. On étudiera les chœurs pour le festival de Mont-à-Leux. Amende aux absents.

TOURCOING

TIRAGE D'OBLIGATIONS DE LA DEUXIEME EMISSION DE L'EMPRUNT DE 1888. — Mercredi matin, à dix heures, il a été procédé, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Salembien, adjoint au maire, assisté de MM. Dassonville et Ducoulombier, conseillers municipaux et de M. Bulté fils, fondé de pouvoir du receveur municipal, au sixième tirage de la deuxième émission de l'emprunt de 2.250.000 francs fait en 1888 pour grands travaux. Les numéros sortis sont remboursables à 500 francs. En voici la liste :

2.933	2.225	1.251	653	660	4.495	784	3.045
3.224	462	1.859	2.020	1.873	1.397	3.312	1.063
36	570	3.314	2.905	3.633	150	2.186	4.368
85	2.788	415	4.391	3.560	1.054	2.659	3.727
2.767	1.088	680	2.715	1.730	1.005	2.919	2.088
3.416	3.022	3.945	2.380	4.102	2.512	1.521	420
901	3.207	196	113	3.413	513	4.229	3.893
2.166	846	3.551	760	1.981	686	2.405	1.353
2.526	751	1.439	87	871	262	1.905	2.000
11	3.941	2.721	1.491	750	2.412	499	1.495
2.128	1.890	4.383	3.487	1.294	2.538	2.999	3.266
1.664	928	1.139	3.181	306	1.948	58	4.574
2.553	2.155	1.372	4.251	910	1.940	3.479	2.534
54	33	1.545	4.204	2.522	1.330	3.398	3.509
1.357	1.367	2.741	—	3.686	452	1.335	1.881
919	1.343	2.157	935	3.994	1.212	3.716	2.681
4.205	3.615	155	255	1.138	1.473	1.113	1.256
1.091	3.131	3.923	1.477	4.392	2.464	986	4.456
1.915	1.975	3.115	3.253	3.597	3.792	2.909	1.172
1.169	2.776	4.140	3.528	990	269	2.279	2.288
2.477	924	2.401	819	2.823	1.068	866	1.655
3.861	3.968	2.615	1.447	3.751	1.321	2.205	3.277
544	3.383	1.379	3.557	2.975			

Le 15 juin prochain aura lieu à l'Hôtel de Ville un tirage d'obligations de l'emprunt de 1878 pour les travaux de construction de l'usine à gaz.

REUNIONS DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Aujourd'hui jeudi 6 juin, la commission des écoles Académiques, section de dessins se réunira à cinq heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

— Le même jour à sept heures du soir, la commission des fêtes se réunira à l'Hôtel-de-Ville : Ordre du jour : fête nationale du 14 juillet.

GRAVE ACCIDENT DANS UN BRASSERIE. — Un accident d'une certaine gravité s'est produit à la brasserie de M. Reynaert-Herbaux, rue du Tilleul, 28. Le maître valet de cet établissement, M. Lohr Willy, âgé de 32 ans, demeurant rue du Cœur Joyeux, 25, en ouvrant le couvercle de la chaudière dans laquelle la bière était en ébullition, a reçu des brûlures sur les différentes parties du corps. Il a été soigné de suite par M. le docteur Desrumaux. Son état nécessitera une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

UN VOL AVEC EFFRACTION. — Mardi, dans la soirée, deux soldats belges se présentaient à l'estaminet de Mme Vve Lampe, rue Winoc-Chocqueel et demandaient à coucher pour la nuit. La cabaretière leur donna satisfaction. Mercredi matin, vers sept heures, profitant d'un moment d'absence de Mme Vve Lampe, qui était allée puiser de l'eau au puits, les deux troupiers revêtirent des vêtements civils, puis ils prirent la fuite en abandonnant leur uniforme militaire. Ce n'est qu'un moment après leur départ que la cabaretière constata qu'un meuble situé au rez-de-chaussée avait été fracturé et qu'une somme de 230 francs était disparue. La police, informée, a ouvert une enquête. Jusqu'ici les coupables sont restés introuvables.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Dans l'après-midi de mercredi vers une heure, un marchand de pétrole, M. Pierre Goethals, demeurant rue Dérégnaucourt, 17, descendait la rue de Mouvaux avec sa balladeuse chargée de ses bidons quand à ce moment arrivait en sens inverse la voiture de M. Clovis Duprès, boucher. Ce dernier, n'ayant pas retenu son cheval à temps accrocha la balladeuse du marchand d'pétrole qui, après avoir été traînée sur un parcours d'une quinzaine de mètres fut fortement endommagée et une partie du pétrole fut renversé sur le sol. Les dégâts de cet accident ne sont pas bien graves ; toutefois les deux marchands se sont arrangés à l'amiable attendu que la responsabilité n'a pu être établie.

UNE ARRESTATION POUR IVRESSE ET PORT D'ARME PROHIBEE. — Dans la soirée de mercredi, vers dix heures, les agents de police Leclercq et Wattel, de patrouille rue du Hase, ont arrêté un individu en état d'ivresse, qui tenait en main un revolver. Conduit au poste, l'individu a déclaré se nommer Louis Simoens, né le 3 Avril 1872. Simoens, qui habite ru ede l'Amiral-Courbet, 89, est le mari de la femme arrêtée lundi soir pour complicité de vol par recel. Cet individu a été écroué à la permanence centrale pour être mis à la disposition de M. le commissaire de police.

L'IMPORTATION DE LA LIBRAIRIE ETRANGERE. — Dans la seconde quinzaine de mai, il est entré en France, par la gare de Tourcoing : Livres en langues mortes, 1.000 kil.; livres en langue française, 1.200 kil.; musique étrangère imprimée, 120 kil.; chromolithographie, 1.400 kil.; livres de bibliothèques particulières, 400 kilos ; imprimés avec blancs à remplir à la main, 360 kil.; journaux français et flamands, 1.120 kilos. Total, 4.300 kilos expédiés en quatre-vingt-trois colis.

UN ECOLIER RENVERSE PAR UNE VOITURE. — Dans la soirée de mardi, vers six heures et demie, un entrepreneur, M. Camille Callewaert, descendait la rue de Courtrai, conduisant sa voiture à deux roues attelée d'un cheval et chargée de pierres. A l'angle de la rue du Pont-de-Neuville, il empiéta le trottoir au moment où un jeune écolier, Ildephonse Leclercq s'y trouvait. L'enfant fut renversé et allait être piétiné par le cheval, quand des témoins de l'accident le retirèrent de sa position critique. Les blessures du jeune écolier, consistant en contusions à la tête et à la cuisse gauche, ne présentent heureusement aucun caractère de gravité. M. le docteur Dewyn a donné ses soins au petit blessé au domicile de ses parents, rue du Pont-de-Neuville, 104. La police a ouvert une enquête.

UN CHIEN SUSPECT TUE A COUPS DE FUSIL. — Sous ce titre, nous avons raconté, hier matin, dans quelles circonstances un chien errant avait été tué d'un coup de fusil. Le cadavre de l'animal a été soumis à l'examen de M. Mantois, vétérinaire, qui a conclu, après autopsie faite, à un cas de rage parfaitement caractérisé. De l'estomac de l'animal, on a retiré près d'une livre de feuilles de laurier. Des mesures très sévères sont prises contre les propriétaires de chiens ; hier déjà, de nombreuses contraventions ont été relevées par la police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'usine de MM. Ch. Tiberghien et fils, fabricants, un ouvrier, Désiré Cattoire, âgé de 27 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, 4, en tombant d'une échelle s'est contusionné le thorax. M. le docteur Vanneufville a prescrit à l'ouvrier un repos de six jours.

— Au peignage de M. Floris Lorthiois-Motte fils, rue Charles Wattinne, un ouvrier perceur, Ferdinand Speurt, âgé de 26 ans, demeurant rue de Gand, 302, en tombant dans un escalier s'est contusionné la cuisse gauche. Huit jours de repos ont été prescrits au blessé par M. le docteur Bernard.

— Chez MM. Tiberghien frères, un bâcleur, François Desurmont, âgé de 16 ans, demeurant rue du Clinquet, en heurtant contre un métier renvideur s'est fait une plaie au genou gauche. L'incapacité de travail sera de huit jours.

—Un trieur de chez M. Dessauvages, rue de Paris, J.-B. Richelain, âgé de 28 ans, demeurant rue des Flandres, 2, en montant des balles de laines s'est écrasé le petit doigt de la main gauche à un treuil. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Caudrelier. Quinze jours de repos telle a été la conclusion du docteur.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée d'hier la police a dressé les contraventions ci-après : contre M. V..., cabaretière, pour avoir occupé une servante non munie du certificat de bonnes vie et mœurs ; M. V..., servante, pour s'être fait occupé sans avoir le certificat réglementaire ; E. S..., mécanicien ; H. B..., tisserand ; A. G..., tisserand ; J. D... échantillonneur, pour divagation de chiens sur la voie publique ; F. V..., domestique, pour violences légères ; J. H..., tisserand, et A. D..., couturière, pour ivresse publique.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Mercredi matin il est arrivé aux halles : marée, 1.250 k.; pois verts, 350 k.; pommes de terre, 425 k.; cerises, 130 k.; asperges, 175 bottes ; radis, 125 bottes ; poireaux, 45 bottes ; échalottes, 80 bottes ; choux verts, 550 ; artichauts, 115 ; oseille, 20 paniers ; cerfeuil, 10 paniers ; thym, 5 paniers.

LA CHASSE AUX TOUTOUS. — Mercredi matin treize chiens qui erraient sur la voie publique ont été pris et mis en fourrière.

PROCES-VERBAL a été dressé contre la nommée Olivier Camille, femme Simons, âgée de 25 ans, cabaretière, rue de l'Amiral-Courbet, 69, pour excitation de mineurs à la débauche. Cette femme avait été arrêtée mardi matin sous l'inculpation de complicité de vol par recel.

LESSIVEUSE « LA CENTRALE ». — ESSOREUSES AMERICAINES et presseuses à linge. Système breveté. Caoutchoucs doubles, jamais à remplacer. 20 % meilleur marché qu'anciens modèles. — QUINCAILLERIE SIX-LEBRUN, ancienne Maison Delecroix, Place des Halles, Tourcoing. 87271d

MOUVAUX

LES FUNERAILLES DE M. LE DOCTEUR BOURLET. — Les funérailles de M. le docteur Paul Bourlet auront lieu samedi prochain à 10 heures 1/2 en l'église Saint-Germain. Les vigiles seront chantées la veille à quatre heures. L'inhumation se fera à Comines.

— On nous demande d'informer la clientèle de M. le docteur Bourlet qu'un médecin a été désigné pour la visiter.

TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE. — Mercredi, vers onze heures du matin, un manœuvre au service de M. L. Decottignies, entrepreneur de maçonnerie, Albert Flament, âgé de 18 ans, demeurant à Bondues, était occupé dans une maison en construction au quartier des France ; son travail consistait à décharger un chariot de briques qu'il contenait ; le jeune homme était monté sur un échafaudage ; tout à coup il fit un faux pas et tomba sur le sol ; dans sa chute, Albert Flament s'est causé l'épaule gauche.

M. Vincent, médecin, qui a soigné le blessé, a ordonné son transfert à l'hôpital de Tourcoing.

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — Une quête faite au bal donné chez M. Vancoillie, à l'occasion de la ducasse, a produit la somme de treize francs quinze centimes.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA CULTURE DU LIN. — La superficie des champs ensemencés de lin donne cette année un chiffre important. Les dix-huit déclarations faites à la mairie accusent 20 hectares 85 ares 62 centiares.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Nous rappelons que la revue des chevaux se fera sur la Place le samedi 8 juin prochain, à sept heures du matin.

BONDUES

UN SEPTUAGENAIRE VICTIME D'UN ACCIDENT. — Un vieillard de 78 ans, M. Delporte-Carrette, habitant chez sa nièce Mme Vve Fremeaux-Carrette, ferme du Pont-de-Pierre, se rendant au poulailler afin d'y recueillir les œufs, fit un faux pas, tomba de l'échelle sur laquelle il était monté. Dans sa chute le vieillard reçut à l'épaule une grave luxation qui, d'après l'avis de M. le docteur Durasnel, nécessitera un traitement d'environ trois semaines.

LINSELLES

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Il a été procédé mercredi, à deux heures, sur la place de Linselles, au recensement annuel des chevaux. Cinquante animaux environ ont été présentés. Les opérations étaient présidées par M. le lieutenant Séatelli, du 21e dragons, assisté de M. Edgard Lefebvre, vétérinaire et du brigadier Gournaet en y assistaient également MM. Démarcq et Mahieu, adjoints, et Etienne Dumortier, conseiller municipal.

BOUSBECQUE

LA REVUE DES CHEVAUX. —Mercredi matin a eu lieu à Bousbecque la revue annuelle des chevaux. Elle était présidée par M. le lieutenant Séatelli, du 21e dragons, en garnison à Saint-Omer, aidé de M. le vétérinaire Lefebvre, de Lille, et du brigadier Gournaet. Sur soixante-trois animaux présentés, quarante-sept ont été classés.

RONCQ

MESSE DE PREMICES. — Lundi prochain, à dix heures du matin, aura lieu à Roncq, à l'église Saint-Piat, une messe de prémices que célébrera M. Albert Vandermarlière, en religion Père Sébastien, de l'ordre des Cisterciens, en résidence au Mont-des-Cats, ordonné prêtre samedi dernier, en l'église Saint-Maurice, de Lille. M. l'abbé Lecomte, préfet des études à l'Institution du Sacré-Cœur, de Tourcoing, prononcera le sermon de circonstance.

HALLUIN

UNE VISITE DOMICILIAIRE OPEREE PAR LA DOUANE. — Dans la soirée de mardi la douane, représentée par MM. Huard, vérificateur ; Vernery, capitaine, à Tourcoing ; Gilbert, sous-lieutenant à Roncq ; Lemaire, brigadier à Halluin, accompagnés de M. Toutain, commissaire de police, a opéré une visite domiciliaire au domicile de Mlle O..., épicière, rue de la Montagne. Environ 5 kil. de café de provenance étrangère ont été découverts. Comme Mlle O... a consenti à transiger pour la somme de 625 francs, aucun procès-verbal n'a été rédigé à sa charge.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

1597. — Maître Pierre Drischart, licencié en lois, bailly de Tourcoing, en faisant des fouilles dans l'église St-Christophe, à droite du maître-autel pour y déposer le cœur de Philippe de Lannoy, seigneur de Tourcoing, décédé en Italie en 1594, y découvrir le corps de l'ancien pasteur Pierre Famelart, assassiné en 1571 par les Harlers, à Wattrelos. Le corps était admirablement conservé et n'exhalait aucune odeur.

LILLE

UNE EPIDEMIE DE ROUGEOLE. — Le dernier bulletin hebdomadaire communiqué par l'Office sanitaire indique qu'il y a en ce moment à Lille un assez grand nombre de cas de rougeole et ce bulletin porte 7 décès dans les deux quartiers contigus de Wazemmes et de Moulins, c'est-à-dire une proportion de 25 % du chiffre des morts dans ces quartiers pendant la dernière semaine.

DISSOLUTION DE L'UNION MEDICO-PHARMACEUTIQUE. — On sait qu'il y a environ deux mois s'était fondée à Lille, sous les auspices de plusieurs médecins de la ville, une société dénommée l'Union médico-pharmaceutique, dont le but était de défendre les intérêts professionnels des médecins et des pharmaciens de la région du Nord.

On annonce qu'une lettre du garde des sceaux, ministre de la justice, communiquée au président de l'Union [illegible] Lille nous confie qu'il résignera ses fonctions municipales. « J'ai échoué, dit-il, j'en supporte les conséquences. »

C'est bien le moins et il n'y a là qu'un strict minimum d'honnêteté publique et privée.

Le citoyen Delesalle a voulu devenir Edouard-le-Confesseur, comme Edouard III d'Angleterre. Il restera Edouard-le-Renégat, comme on le lui criait au Congrès.

Que son triste exemple serve à d'autres.

Alfred EDWARDS.

LA DISCORDE SOCIALISTE

M. Edwards apprécie comme suit, dans le *Petit Sou*, l'article consacré par M. Delesalle, adjoint au maire de Lille, au Congrès de Lyon :

Le citoyen Edouard Delesalle, adjoint au maire socialiste de Lille et notable commerçant en cette cité, avoue douloureusement dans le « Réveil du Nord » qu'il n'est pas précisément revenu de Lyon en « triomphateur ».

Le pauvre homme gémit à fendre l'âme et il nous met dans le secret de ses déceptions intimes, de ses gros chagrins, de son fâcheux avenir.

Lyon et ses conséquences, un véritable calvaire !... Son lamento fait peine à lire.

Il avait, paraît-il, à l'instar de son ami Jaurès, caressé des rêves nirobolants. Devant leur « émiettement », il éjacule sa cruelle surprise, qui prouve tout au moins sa naïveté extrême.

Le citoyen Delesalle se targuait d'apporter dans le Centre la lumière du Nord, d'où elle vint une fois, et il y retourne bredouille et bafoué. Le réveil est en effet pénible.

Je reverrai longtemps ce petit personnage rondelet, tel qu'il apparut à la tribune des Folies-Bergères. Très rouge, mal à l'aise, congestionné, ouvrillant, épongeant la sueur de son front avec un aristocratique mouchoir de batiste, il fut accueilli par des noms d'oiseau. Tout de suite démonté, il bafouilla lamentablement...

L'apostasie n'est pas une chose légère à porter. Il faut de la branche. Le citoyen Delesalle n'était pas né pour jouer les premiers grands rôles. Il a eu tort de vouloir chanter plus haut que son luth et d'oublier ce qui advint à certaine grenouille de la fable.

En veine de confidences, le riche marchand de papiers peints ministérialiste nous annonce préventivement qu'il a « de sérieuses raisons de croire qu'il va être rayé du Parti ouvrier français ».

Tiens, parbleu !

Quand l'expulsion sera officielle, l'adjoint au maire de Lille nous confie qu'il résignera ses fonctions municipales. « J'ai échoué, dit-il, j'en supporte les conséquences. »

C'est bien le moins et il n'y a là qu'un strict minimum d'honnêteté publique et privée.

Le citoyen Delesalle a voulu devenir Edouard-le-Confesseur, comme Edouard III d'Angleterre. Il restera Edouard-le-Renégat, comme on le lui criait au Congrès.

Que son triste exemple serve à d'autres.

Alfred EDWARDS.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Deuil immédiat
Location de Châles depuis **1 fr.**

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDERBERGUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Anne-Joseph VANDERBERGUE, pieusement décédée à Croix, le 4 juin 1901, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 6 courant, à sept heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 7 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, 149, à neuf heures et demie. — Ils sont aussi priés d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le mardi 9 juillet, à dix heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille VANDERSTRATEN-LEVEUGLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph VANDERSTRATEN, décédé à Roubaix, le 5 juin 1901, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 7 courant, à neuf heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 5, à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 35 (débit de tabacs).

Les amis et connaissances de la famille BOURLET-CARISSIMO qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Paul-Louis-Joseph BOURLET, docteur en médecine, médecin aide-major de réserve, décédé à Mouvaux, le 4 juin 1901, dans sa trente-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 8 courant, à dix heures et demie, en l'église de Mouvaux, sa paroisse, d'où son corps sera conduit à Comines (France), pour y être inhumé dans le caveau de famille. Les Vigiles seront chantées à Mouvaux, la veille, à quatre heures. — Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré le lundi 1er juillet, à onze heures du matin, en l'église de Comines (France). — L'assemblée à la maison mortuaire, à dix heures un quart. — La réunion, à Comines, aura lieu à l'église, à trois heures et demie.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

A. B. 77. — Oui. — P. A. 235. — Vous devez voir un notaire. Ces deux personnes peuvent être témoins. — A. K. — Vous devez mettre quelques gouttes d'acide chlorhydrique dans de l'eau et mouillé la partie tâchée, puis laisser tremper quelques minutes, et rincer à grande eau ensuite.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mercredi 5 juin 1901

Assez fournie l'audience des criées de mercredi. Voici les résultats, en ce qui concerne notre région :

Trois maisons, dont une grande, à usage de commerce, sise à Roubaix, rue Blanchemaille, 130, et les deux autres, plus petites, portant les numéros 182 et 184 de ladite rue, le tout érigé sur et avec trois ares cinquante-sept centiares de fonds et terrain, sont mises à prix 20.000 francs. C'est pour cette somme que Me Houzé, avoué, est déclaré adjudicataire de ces trois immeubles.

—— Une maison à usage de commerce, sise à Tourcoing, Grand'Place, 1, et 280 mètres carrés de fonds et terrains en dépendant, louée 2.000 francs l'an. Mise à prix 43.000 frand. Me Rombaut se rend adjudicataire de cette propriété pour le montant de cette mise à prix

—— Rue de l'Hôtel-de-Ville, également à Tourcoing, maison à étages, avec porte cochère et 228 mètres carrés de terrain en fonds de bâtiment et cour. Mise à prix 20.000 francs. A Me Jaspar pour 35.000 francs.

—— Un terrain de nature de jardin, de la contenance de 14 ares 04 centiares, situé à la Malcense, à Tourcoing, est mis à prix et adjugé 4.000 francs à Me Rombaut.

—— Boulevard Gambetta, 202 et 204, à Tourcoing, deux maisons, dont l'une, à l'angle de la rue du Hallot, est à usage de café, connu sous l'enseigne « Au Bar de l'Avenir ». Mise à prix totale 22.000 francs. C'est Me Rombaut qui est encore adjudicataire pour 22.050 francs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 5 juin 1901

Présidence de M. Sée, vice-président. — Assesseurs, MM. Levé et Allard, juges. — Ministère public, M. du Bousquet de Florian, substitut.

DIFFAMATION PAR LA VOIE DE LA PRESSE. — Le journal « l'Avenir d'Armentières », avait déjà, le 21 avril, vu six fois le grand jour de la publicité, lorsqu'il a publié un article qui lui vaut sa première poursuite judiciaire, dans la personne de son gérant, le citoyen Fontaine. L'organe socialiste a, en effet, inséré une lettre, qu'il a fait précéder du titre sensationnel : « Reconnaissance patronale », et qui lui avait été adressée par une ouvrière de l'usine Dansette frères. MM. Charles et Hubert Dansette, visés en des termes qu'ils ont estimé de nature à nuire à leur honneur, se sont adressés à la justice pour obtenir réparation. Par l'organe de Me Boyer-Chammard, ils ont réclamé un franc de dommages-intérêts et des insertions du jugement. Me Rajat a plaidé pour le citoyen Fontaine, que le Tribunal a condamné, en qualité de gérant de « l'Avenir d'Armentières », en 16 francs d'amende sans sursis, en 1 franc de dommages-intérêts, selon qu'il était demandé, et en deux insertions du jugement, l'une dans le journal diffamateur et la seconde dans un organe du département, au choix des requérants.

AFFAIRES DIVERSES. — Dix jours d'emprisonnement et 500 francs d'amende, avec minimum de la contrainte par corps, à Charles Schipman, 18 ans, journalier à Roubaix, pour contrebande de 17 kilos d'allumettes, le 30 mai, sur le territoire de Wattrelos. — Pour mendicité et ivresse, huit jours et 5 francs à André Bauduin, 58 ans, sans profession, de Roubaix. — François Debruyne, 61 ans, cabaretier à Néchin, deux mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Etienne Griffart, 45 ans, cordier à Lille, en est à sa cinquante-unième condamnation, presque toutes encourues pour mendicité, avec mention quelquefois. Il a imaginé de couvrir sous l'aspect d'un petit commerce — enveloppes et papier à lettres — son indéracinable penchant pour l'exploitation de la charité publique. Cette fois même, le 20 mai, à Hellemmes, il a brisé les vitres au cabaret Rose, où on le priait de cesser ses importunes sollicitations. En voilà pour deux mois à Etienne Griffart.

Concerts & Spectacles

TOURCOING. — Place de la République, grand et célèbre théâtre mécanique MORIEUX DE PARIS. — Pour neuf jours seulement. Début, jeudi 6 juin. Deux grandes représentations : à trois heures et demie et à huit heures et demie. — Tous les soirs, à huit heures et demie, grande représentation. Jeudi et dimanche, matinée à trois heures et demie. Nouveau. Exposition de Paris, guerre anglo-boer.

NORD

UN ARTILLEUR NOYE A DOUAI. — Ces jours derniers, le brigadier Pouleur, de la 6e batterie du 15e régiment d'artillerie, originaire du canton de Maubeuge, était en route pour rentrer à Douai ; en revenant des tirs du camp de Châlons, il alla se baigner avec d'autres camarades. Ce militaire ne savait pas nager. Tout à coup, il perdit pied et disparut dans l'eau où il ne tarda pas à se noyer.

UN VIOLENT ORAGE AU CATEAU. — IMPORTANTS DEGATS. — Un orage, accompagné d'un pluie diluvienne, s'est abattu sur le Cateau et a causé des dégâts importants.

A l'usine à gaz, le gazomètre a été envahi par les eaux et le gaz s'est éteint dans tous les établissements. Le jardin public a beaucoup souffert ; l'usine Seydoux a été en partie inondée ; à l'usine du Dahomey, 3 à 6.000 balles de laines ont été avariées ; le travail est arrêté et les dégâts sont évalués à 25.000 francs.

Des maisons particulières ont eu jusqu'à 1 mètre 80 d'eau et les habitants ont dû fuir. Les environs sont dévastés.

Le 16e chasseurs, revenant du camp de Sissonne, a dû modifier son itinéraire pour éviter la grande route qui, sur 5 à 600 mètres de longueur, formait un mare de 60 centimètres de profondeur.

MARIAGE. — Nous apprenons le mariage de Mlle Elise Boutry, fille de M. et Mme Edouard Boutry-Devémy, de Fives-Lille, avec M. Louis Cardon, petit-fils de M. Masson-Beau, conseiller général du Nord, et fils de M. et Mme Louis Cardon-Masson, d'Armentières.

NECROLOGIE. — On annonce la mort, à Valenciennes, à l'âge de 81 ans, de Mme veuve Charles Nemur, née Desenfants, mère de M. Nemur, notaire.

—— Samedi dernier, ont eu lieu, à Anzin, les funérailles de M. André Bouquet, brasseur et conseiller municipal.

PAS-DE-CALAIS

UNE FILLETTE MORDUE PAR UN CHIEN ENRAGE A LENS. — La petite Florine Audecœur, à Lens, a été mordue cruellement par un chien, qui a été reconnu atteint d'hydrophobie. La fillette a été dirigée vers l'Institut Pasteur de Lille.

UNE FILLETTE BRULEE A RAMECOURT. — Un terrible accident est arrivé à une petite fille de huit ans, la petite Sacleux, dont les parents sont ménagers à Promay, hameau de Ramecourt.

La malheureuse enfant est tombée accidentellement dans un foyer allumé et s'est grièvement brûlée à la figure.

UN ROULEUR ECRASE PAR UN COLIS A CALAIS. — Un grave accident s'est produit sur le port de Calais. Le rouleur Claude Chaloyard, 55 ans, se trouvait sur le port lorsqu'une balle faisant partie d'une botte qu'enlevait une grue hydraulique se détacha brusquement et tomba sur le malheureux ouvrier, d'une hauteur de dix mètres environ. Son état est désespéré.

CONSOMMATEURS
à vos repas
ne **BUVEZ** que l'**EAU** de la
SOURCE WILLEMS
du Chalet du Robigeux
à votre SOIF, ne PRENEZ que la
LIMONAD'CHAMPAGNE
SOURCE WILLEMS
SERVICE JOURNALIER A DOMICILE
S'adresser 6 à 11, boulevard de Paris, Roubaix

BELGIQUE

SENAT. — Les ouvriers belges en France. — (De notre correspondant.) — Bruxelles, 5 juin. — Au Sénat, on discute le budget des affaires étrangères. A signaler un discours de M. Wiener, qui est revenu sur la question qu'il avait déjà traitée dans une interpellation, de la situation faite aux familles d'ouvriers belges victimes d'accident du travail en France : non seulement ces familles sont exclues du bénéfice de la loi sur les accidents du travail, mais elles sont encore, depuis cette loi, exclues, par les tribunaux français, du droit commun dont elles jouissaient auparavant.

M. Wiener a aussi vivement protesté contre le traitement réservé aux ouvriers étrangers par le projet sur les pensions ouvrières actuellement en discussion au Parlement français.

A la fin de la séance, M. Van Ockerhout et Mgr Keesen ont fait entendre une protestation contre la suppression du pouvoir temporel du Saint-Père. Le discours de Mgr Keesen a été particulièrement énergique, et a provoqué d'assez fréquentes interruptions à gauche.

A LA CHAMBRE, il y a eu un incident assez vif, à propos de l'adoption de l'amendement de M. Lefèvre, tendant à accroître de 300.000 francs le crédit pour indemnités aux cultivateurs dont le bétail a dû être abattu pour cause de salubrité publique. Le Gouvernement s'était opposé à cet amendement. Après le vote, le Ministre a déclaré qu'il ne pouvait promettre de distribuer la somme votée, que cela dépêdrait du nombre de cas qu'il y aurait lieu à indemniser. Là-dessus, la gauche s'emballe, et se met, par l'organe de MM. Vandervelde, Hymans, Janson, à attaquer le Gouvernement à qui elle reproche de ne pas tenir compte de la volonté de la Chambre et aussi de ne plus disposer de sa majorité, qui vient encore de voter contre lui.

L'incident, soulevé vers trois heures, n'est clos que vers cinq heures.

LA QUESTION DU CONGO. — D'après des renseignements qui se confirment, dit le « Bien Public », la question de la reprise de l'Etat indépendant aura la solution suivante : l'annexion ne se fera que dans dix ans, mais le droit de la reprise de la Belgique sera de nouveau reconnu à l'échéance et la loi déposée par le groupe Beernaert sera retirée.

Don